2 septembre 2008 **08.370**

Question Jean-Daniel Blant

Auto-partage dans l'administration: une opportunité à saisir au Val-de-Travers?

Il semblerait qu'il soit question de mettre à disposition des services de l'Etat établis à Couvet une ou plusieurs voitures Mobility. En est-il effectivement question? Une réponse affirmative nous réjouirait assurément.

Nous serions de plus intéressés à savoir s'il est prévu de contacter les toutes récentes autorités communales du Val-de-Travers dans le but de saisir l'opportunité d'organiser une éventuelle mise en commun de véhicules avec la nouvelle commune. Cette démarche aurait l'avantage non seulement d'instaurer, mais aussi de rationaliser, une offre Mobility au Val-de-Travers.

Rappelons qu'en dehors des périodes horaires réservées par l'administration, les véhicules sont aussi à la disposition du public, ce qui constituerait sans aucun doute un atout touristique pour le Vallon, sachant qu'en Suisse près de 80'000 personnes sont membres de la coopérative d'auto-partage.